
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 10 juin 2015 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE15 1133

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 10 juin 2015, en y retirant les articles 20.040 et 30.008.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE15 1134

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 15 juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE15 1135

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 18 juin 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE15 1136

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 20 mai 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE15 1137

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 mai 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE15 1138

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Pompaaction inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour la fourniture et la livraison de quatre pompes centrifuges de type vortex à haute efficacité à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 137 569,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1921-AE-1;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1153438005

CE15 1139

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente d'achat contractuelle d'une durée de dix-huit mois, pour la fourniture sur demande de produits chimiques utilisés dans les usines de filtration et de production d'eau potable ;
- 2 - d'accorder un contrat à Kemira Water Solutions Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme pour l'article 1 (PAX XL1900 ou équivalent), aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 355 767,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14253 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce, au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil d'agglomération:

- 1 - de conclure une entente d'achat contractuelle d'une durée de dix-huit mois, pour la fourniture sur demande de produits chimiques utilisés dans les usines de filtration et de production d'eau potable ;
- 2 - d'accorder un contrat à Univar Canada Ltd., plus bas soumissionnaire conforme pour l'article 2 (Thiosulfate de calcium), aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 524 998,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14253 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1156935001

CE15 1140

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Enviro Donnée - Enviro Data inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de détection des raccordements inversés, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 241 075,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14343;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1156965001

CE15 1141

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à C3F Telecom inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de 24 mois, un contrat pour la fourniture de service de relève de compteurs d'eau, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 132 540,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14243;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1156020001

CE15 1142

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de 800 contrôleurs de feux de circulation ;
- 2 - d'accorder à Orange Trafic inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13351 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1155897003

CE15 1143

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Entrepreneurs Paysagistes Strathmore (1997) Itée, plus bas soumissionnaire conforme pour le contrat 1 pour la fourniture, la plantation, l'entretien et l'arrosage de 500 arbres, pour une période de trois ans (2015-2017), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 425 474, 61 \$, taxes incluses, et d'accorder à PNG Projets d'aménagements inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le contrat 2 pour la fourniture, la plantation, l'entretien et l'arrosage de 6 500 arbres, pour une période de trois ans (2015-2017), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 195 400, 92 \$, taxes incluses, le tout conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14275;
- 2- d'imputer cette dépense totale de 8 620 875, 53 \$, taxes incluses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1156620009

CE15 1144

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Les Grands Travaux Soter inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation de travaux de réparation (projet 15-01) à diverses structures 2015 - Lot 1, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 421 641,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 07-15011;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1150541018

CE15 1145

Vu la résolution CA15 16 0193 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 1^{er} juin 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de réfection des infrastructures dans les avenues Pratt et McCulloch, dans l'arrondissement d'Outremont, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 199 608,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public TP01/01-15;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1155078024

CE15 1146

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 647 763,78 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation des sols d'une partie du lot 3 362 043, le long de la rue Bercy, dans le cadre du projet de la nouvelle cour de services de l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 595 846,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5765;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1155886002

CE15 1147

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 597 248,07 \$, taxes incluses, pour des travaux de planage de rue, de pose d'enrobé bitumineux, de reconstruction de bordures et de trottoirs, là où requis, dans les arrondissements de Pierrefonds-Roxboro et de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (PCPR), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à La Compagnie Meloche inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 508 248,07 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 320601;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1154822030

CE15 1148

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 835 184,04 \$, taxes incluses, pour le projet Régulation de la pression - travaux de construction - agglomération de Montréal - 2015, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Groupe TNT inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 335 888 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10178;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1153775001

CE15 1149

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 19 114 603,56 \$, taxes incluses, pour le réaménagement définitif de la rue Duke, entre les rues Wellington et Saint-Jacques, de la rue Notre-Dame, entre les rues de Nazareth et Duke ainsi que de l'entrée et de la sortie de l'autoroute Ville-Marie - Projet Bonaventure, dans les arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 17 498 090,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 214711;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1151009014

CE15 1150

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 245 722,54 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de l'enveloppe de l'usine de filtration (0396) et de la tour d'eau (0791), phase 1, du complexe de l'usine de production d'eau potable Atwater dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Cosoltec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 138 783,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5772;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1145891003

CE15 1151

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 16 202 243,99 \$, taxes incluses, pour la reconstruction d'un égout combiné, de conduites d'eau secondaire et principale, de chaussée, de trottoirs, de bordures, de bases, de puits d'accès de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), de travaux d'éclairage et de construction de conduits électriques, là où requis, dans la rue Saint-Denis, de l'avenue Duluth à la rue Marie-Anne, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 14 400 000,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 302201 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1154822033

CE15 1152

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 003 220,38 \$, taxes incluses, pour la construction d'un bassin de rétention à l'échangeur Acadie -Ville Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Pavages Chenail inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 888 245,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5055-EC-3400-13;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1153334005

CE15 1153

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 313 686,29 \$, taxes incluses, pour les services professionnels d'ingénierie pour la conception du projet de réfection du tunnel Saint-Rémi (81-5208) - Projet 12-02, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel AECOM Consultants inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 310 237,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14144 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1150541011

CE15 1154

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet d'avenant numéro 3 entre la Ville et le Centre des services partagés du Québec (CSPQ), pour la location de la plateforme téléphonique ICE afin de prolonger l'entente pour le Centre d'appels du 311 et ajouter 4 autres centres d'appels, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 1^{er} janvier 2017, pour une somme maximale de 1 041 206,56 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet d'avenant;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1155243001

CE15 1155

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver des projets de conventions de cession entre la firme Les architectes Martin, Marcotte-Beinhaker Architectes s.e.n.c. et Les Services Intégrés Lemay et associés inc., auxquelles interviennent la Ville de Montréal, Nicolet Chartrand Knoll limitée, Dupras Ledoux inc. et Delisle Despaux et associés inc., et par lesquelles la firme Les architectes Martin, Marcotte-Beinhaker Architectes s.e.n.c. cède à Les Services Intégrés Lemay et associés inc. tous ses droits, titres et intérêts dans les contrats de services professionnels intervenus avec la Ville dans le cadre des appels d'offres publics 13-12780, 14-13364 et 12-12018, le tout selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions de cession.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1150765001

CE15 1156

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Axor Experts-Conseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels en ingénierie, en conception d'aménagement du domaine public et en surveillance de travaux en lien avec le réaménagement du quartier Griffintown, pour une somme maximale de 783 094,73 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14443 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1156708003

CE15 1157

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 543 930,30 \$, taxes incluses, pour les services professionnels requis en architecture et génie pour le lancement des appels d'offres du projet d'infrastructures de traitement des matières organiques;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Réal Paul, Architecte, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis, pour une somme maximale de 1 543 930,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13679 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1150549001

CE15 1158

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 596 285,58 \$, taxes incluses, pour les services professionnels de firmes en architecture, ingénierie électromécanique ainsi qu'en ingénierie de charpente et civil, en acoustique, en architecture de paysage et développement durable afin de réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux liés à la réfection de l'enveloppe, à la mise en conformité, à la restauration patrimoniale et à la certification LEED BE E&E niveau Or de l'hôtel de ville (0001), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Affleck de la Riva architectes, WSP Global inc., Williams Asselin Ackaoui et associés inc. (WAA Montréal inc.) et Blouin Tardif Architecture Environnement, seules firmes ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 4 191 248,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-13880 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1155965002

CE15 1159

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'entente entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Ville de Montréal sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville de Montréal pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015;
- 2 - d'autoriser la réception d'une contrepartie financière du gouvernement du Québec de 4 100 000 \$ pour l'année 2015;
- 3 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.022 1154195001

CE15 1160

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Navettes Maritimes du Saint-Laurent inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour l'opération et la fourniture de deux bateaux-passeurs pour le trajet reliant le port de plaisance Réal-Bouvier (Longueuil), le Vieux-Port de Montréal et le parc Jean-Drapeau, ainsi que pour le trajet « Express » reliant le Vieux-Port de Montréal au parc Jean-Drapeau, pour la saison estivale 2015, aux prix révisés de sa soumission, soit pour une somme maximale de 698 672,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14320;
- 2 - d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Longueuil et la Ville de Montréal concernant le financement et le partage des coûts pour le contrat des bateaux-passeurs, pour la saison estivale 2015;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépense de 191 411 \$ pour 2015;
- 4 - d'autoriser un virement budgétaire en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence d'agglomération de 115 000 \$ vers le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont Royal pour 2015;

- 5 - d'autoriser la réception d'un revenu de 220 074,70 \$, taxes incluses, provenant de la Ville de Longueuil pour l'opération et le fonctionnement du service de bateaux-passeurs pour le trajet reliant le port de plaisance Réal-Bouvier (Longueuil) au Vieux-Port de Montréal puis au parc Jean-Drapeau pour la saison estivale 2015;
- 6 - d'autoriser la réception d'un revenu de 7 000 \$, taxes incluses, provenant de la Ville de Longueuil pour la gestion des services liés à l'opération et au fonctionnement des services de bateaux-passeurs pour la saison estivale 2015;
- 7 - d'imputer cette dépense et ces revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1154240002

CE15 1161

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert du ministère des Transports du Québec un emplacement d'une superficie de 421,2 mètres carrés, constitué du lot 4 299 571 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé sur le chemin Dutour, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, pour le prix de 11 165 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1136037005

CE15 1162

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel l'Université de Montréal accorde à la Ville de Montréal une servitude réelle et perpétuelle d'empiètement pour l'accès, la construction, l'inspection, l'entretien, la réparation et le remplacement des murs de soutènement du viaduc ferroviaire sur une partie des lots 5 136 871, 5 136 873, 5 273 845 et 5 273 838 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, telle que montré par les lettres A, B, C, D, E et A (parcelle 1), par les lettres E, F, G, H et E (parcelle 2), par les lettres I, J, K, L, M et I (parcelle 3) et par les lettres S, N, O, P, Q, R et S (parcelle 4) sur le plan n°11-00047-D-4C accompagnant la description technique, préparée le 26 mars 2015, par Christian Tessier, arpenteur-géomètre et portant le numéro de dossier 00047-6 et le numéro 1916 de ses minutes, sans considération monétaire, conformément à l'entente sur les conditions de réalisation du Campus Outremont et ses amendements;
- 2 - de publier le projet d'acte de servitude mentionné au paragraphe précédent au registre foncier uniquement lorsque l'entente mentionnée à l'article 3.9 de l'Addenda devant intervenir entre la compagnie de chemins de fer Canadien Pacifique (CFCP) et la Ville, afin de lui permettre de circuler et d'exécuter les travaux ferroviaires sur la portion du site appartenant à CFCP, soit conclue et signée.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1140783002

CE15 1163

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 55 915 \$ à 3 organismes de loisir et à 3 organismes culturels ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun, pour la réalisation d'activités de loisir culturel dans le cadre du programme Artistes-animateurs en milieu de loisir 2015-2016 de l'Entente sur le développement culturel de Montréal entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications;

Projets	Organismes	Cont. financ. totales	% Ville	1 ^{er} vers. aut. 2015	2 ^e vers. hiver 2016	3 ^e vers. print/été 2016	4 ^e vers. bilan
1. Ateliers exploratoires d'art du cirque	Org. de loisir Centre récréatif Poupart	5 200 \$	82 %	1633 \$	1633 \$	1634 \$	300 \$
	Org. culturel École de cirque de Verdun	11 772 \$	90 %	3824 \$	3824 \$	3824 \$	300 \$
2. Station création	Org. de loisir Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse	6 934 \$	81 %	2211 \$	2211 \$	2212 \$	300 \$
	Org. culturel École de joaillerie de Montréal	12 034 \$	90 %	3911 \$	3911 \$	3912 \$	300 \$
3. Introduction aux arts textiles	Org. de loisir Centre culturel Georges-Vanier	7 475 \$	58 %	2391 \$	2391 \$	2393 \$	300 \$
	Org. culturel la centrale électrique	12 500 \$	90 %	4066 \$	4066 \$	4068 \$	300 \$
Sous-total		55 915 \$		18 036 \$	18 036 \$	18 043 \$	1800 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1154739001

CE15 1164

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ au Comité d'honneur pour l'épée d'académicien afin de contribuer à la réception qui se tiendra à Montréal soulignant l'intronisation de Dany Laferrière à l'Académie française;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 20 000 \$ en 2015 en provenance du budget des priorités de l'Administration vers le budget 2015 du Service de la culture;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1154505002

CE15 1165

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser l'occupation du domaine public pour la tenue de l'événement « la Carifesta », sur la rue Sainte-Catherine, telle que décrite au dossier décisionnel ;

de recommander au conseil municipal :

2 - d'approuver le projet de protocole d'entente de soutien technique estimé à 150 000 \$ et financier de 30 000 \$ entre la Ville et l'Association des festivités culturelles des Caraïbes (AFCC), pour la tenue de l'événement « la Carifesta », le samedi 4 juillet 2015;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1150679012

CE15 1166

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier de 25 000 \$ à Gai Écoute inc., pour l'année 2015, pour contribuer à la réalisation de sa planification 2015, à même le budget du Service de la diversité sociale et des sports;

2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1153220001

CE15 1167

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant 100 000 \$, pour l'année 2015, à Terres en vues, Société pour la diffusion de la culture autochtone pour la coordination du projet DestiNATIONS en lien avec les festivités du 25^e anniversaire du Festival Présence autochtone;

2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1151197004

CE15 1168

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier d'un maximum de 500 000 \$ à l'Organisation du Sommet mondial du design Montréal 2017 pour l'organisation du Sommet mondial et congrès Architecture + Design + Paysage + Urbanisme Montréal 2017, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'ajuster la base budgétaire du Service du développement économique pour l'année 2018 conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1151084003

CE15 1169

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 90 000 \$ à la Falla de la TOHU, soit 30 000 \$ en 2015, 30 000 \$ en 2016 et 30 000 \$ en 2017;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 30 000 \$ en 2015 en provenance des dépenses contingentes de l'Administration vers le budget 2015 du Service de la culture et autoriser un ajustement de 30 000 \$ de la base budgétaire du Service de la culture pour 2016 et 2017;
- 3 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et La Tohu, Cité des arts du cirque, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier, incluant, à son annexe A, le plan de visibilité de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1156369004

CE15 1170

Vu la résolution CA15 29 0160 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 1^{er} juin 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal:

- 1- d'autoriser une dépense totale de 597 077,93 \$, taxes incluses, pour la réhabilitation des conduites d'aqueduc par gainage structural et des travaux connexes sur les rues Place Jordan, du Général-Brock, Prince-Edward, la 5^e Avenue Sud, la 8^e Rue, la 13^e Avenue et la rue Edgewood, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Aquaréhab (Canada) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 568 645,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public ST-15-07;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1156765015

CE15 1171

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, dans le cadre des alliances pour la solidarité, entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, afin de prolonger d'un an ladite entente et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 9 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016;
- 2 - d'approuver la proposition de répartition budgétaire de l'enveloppe de 9 M\$ pour l'année 2015, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'autoriser la réception d'un soutien financier de 9 M\$ provenant du MTESS;
- 4 - d'autoriser le directeur général de la Ville de Montréal à signer ce projet d'entente pour et au nom de la Ville;
- 5 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour assurer la coordination, le suivi et la mise en œuvre de ce projet d'entente;
- 6 - d'imputer ce revenu et cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1141692001

CE15 1172

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la tenue de l'événement « Journée excellence olympique » à la demande de l'organisme « Comité olympique canadien » le 9 juillet 2015 ;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public pour le montage, la tenue et le démontage de l'événement, telle que décrite au dossier décisionnel;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal et non récurrent de 1 900 000 \$, incluant les taxes applicables, à l'organisme sans but lucratif Comité olympique canadien, pour soutenir les bonifications à apporter à la Maison olympique canadienne située au 500, boulevard René-Lévesque Ouest à Montréal;
- 2 - d'accorder un soutien financier maximal et non récurrent de 100 000 \$, incluant les taxes applicables, au Comité olympique canadien pour soutenir la réalisation du spectacle et de la cérémonie officielle des anneaux olympiques lors de la Journée excellence olympique, qui se tiendra à Montréal le 9 juillet 2015;
- 3 - d'accorder un soutien en biens et services d'une valeur totale et maximale de 100 000 \$ pour soutenir la réalisation de la Journée excellence olympique en ce qui a trait aux frais relatifs à l'obtention des permis exigés et aux besoins en aspects visuels;
- 4 - d'approuver le projet de convention de contribution à intervenir entre la Ville et le Comité olympique canadien, établissant les modalités et conditions d'octroi de ces soutiens financier et du soutien en biens et services;
- 5 - d'autoriser un virement budgétaire de 2 000 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget 2015 du Service de la diversité sociale et des sports;
- 6 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1151658004

CE15 1173

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'abroger la résolution CM15 0506 ;
- 2- d'approuver un projet d'acte entre l'Université de Montréal et la Ville pour la création d'une servitude réelle en faveur d'un immeuble appartenant à la Ville pour l'inspection, l'entretien, la réparation et le remplacement du chemin Rockland sur une partie du lot 5 273 850 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 396,8 mètres carrés, telle que délimitée par les lettres A, B, C, D, E et A sur le plan n° 11-00047-D-6B accompagnant la description technique, préparée le 2 mars 2015, par Christian Tessier, arpenteur-géomètre, portant le numéro de dossier 00047-6 et le numéro 1 909 de ses minutes.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1150783003

CE15 1174

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 500 000 \$ à Montréal International, pour les fins du Fonds de développement international de Montréal (FODIM), pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1154784011

CE15 1175

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 250 000 \$ au Centre hospitalier universitaire mère-enfant (CHU) Sainte-Justine pour la réalisation d'un projet dans le cadre du PRAM-Est financé par l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et le CHU Sainte-Justine, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1156352005

CE15 1176

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier total de 714 181,94 \$ à la Corporation de développement économique LaSalle (CLD), pour l'année 2015-2016, afin d'assurer la continuité des services en matière de développement économique local;
- 2 - d'approuver le projet d'entente entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1155175003

CE15 1177

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 3 220 000 \$ à Concertation régionale de Montréal, pour la période du 19 juin 2015 au 31 décembre 2016, pour favoriser et renforcer la concertation sur le territoire de l'agglomération de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet d'entente entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'allouer à même les affectations de surplus accumulées, un montant de 1 120 000 \$ au Service du développement économique pour la période du 19 juin 2015 au 31 décembre 2015;
- 4 - d'ajuster, lors du processus budgétaire 2016, la base budgétaire du Service du développement économique au montant de 2 100 000 \$ pour la période au 1^{er} janvier au 31 décembre 2016;
- 5 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1150191003

CE15 1178

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de service de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, relativement à la prise en charge de la réalisation de certains travaux dans le cadre du projet de requalification Le Triangle, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1154073003

CE15 1179

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir aux 19 conseils d'arrondissement de la Ville de Montréal de gérer et de réaliser le programme de Mise à niveau de l'éclairage des rues visant la conversion du Sodium Haute Pression vers le DEL sur le réseau de voirie locale tel que défini dans le règlement 02-003, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1153113001

CE15 1180

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de nommer M. Alexandre Bouchard, président et co-fondateur de la compagnie Les Services Mobile U inc., à titre de membre du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou provenant du milieu des affaires, en remplacement de M. Raymond Perreault, et ce, pour la période du 4 décembre 2014, jusqu'en juin 2015;
- 2 - de nommer M. Sylvain Leduc, notaire, à titre de membre du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou provenant du milieu des affaires, en remplacement de M. Joël Châteauneuf, pour la période du 4 décembre 2014 jusqu'en juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1141597024

CE15 1181

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de nommer les six personnes ci-après désignées à titre de membres du Conseil du patrimoine de Montréal, pour un premier mandat de trois ans, soit :
 - Madame Nicole Valois, professeure agrégée en architecture du paysage, à compter du 15 juin 2015;
 - Madame Cécile Baird, architecte et designer urbain, à compter du 15 juin 2015;
 - Monsieur Georges Drolet, architecte, à compter du 15 juin 2015;
 - Madame Anne-Marie Balac, archéologue, à compter du 20 juin 2015;
 - Monsieur Alain Paquette, chercheur, à compter du 1^{er} septembre 2015;
 - Madame Luce Lafontaine, architecte, à compter du 1^{er} octobre 2015;

2 - de renouveler le mandat des deux membres suivants du Conseil du patrimoine de Montréal, pour un second mandat de trois ans, soit :

- Madame Alena Prochazka, professeure et chercheure, à compter du 1^{er} septembre 2015;
- Monsieur Bernard Vallée, chercheur en patrimoine, à compter du 1^{er} septembre 2015;

3 - et de remercier les membres sortants pour leur contribution au Conseil du patrimoine de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1153643002

CE15 1182

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver les nominations suivantes au conseil d'administration de la Société d'habitation et de développement de Montréal, pour une période de deux ans :

- à titre de présidente :
 - Mme Johanne Brunet, en remplacement de M. Jean-Claude Cyr;
- à titre d'administrateurs :
 - Mme Julie Chaurette, nouveau mandat;
 - M. Fabien Cournoyer, renouvellement;
 - M. Linton S. Garner, nouveau mandat;
 - M. Robert Juneau, renouvellement;
 - M. Alain Lapointe, renouvellement;
 - Mme Ana Nunes, renouvellement;
 - Mme Marie-José Roux Fauteux, renouvellement;

2 - d'approuver la politique sur la rémunération des membres du conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1150845002

CE15 1183

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver la programmation d'événements publics 2015 – 5^e partie;

2 - d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1150679015

CE15 1184

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une avance de fonds au montant de 2 500 000 \$ à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière afin de défrayer les dépenses du projet de la phase 2 de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal prévues selon l'échéancier des travaux;
- 2 - de réserver le montant de 2 500 000 \$ à même les surplus affectés de compétence locale.
- 3 - d'imputer cette somme, conformément aux informations financières inscrite au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1153555001

CE15 1185

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception d'une subvention de 3 721 \$ provenant du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre de l'Accord Canada-France pour le projet « L'histoire, la mémoire et le patrimoine au cœur de l'animation urbaine »;
- 2 - d'autoriser le chef de section du Centre d'histoire de Montréal, à signer le projet d'accord de subvention entre sa majesté la Reine du chef du Canada et la Ville de Montréal, établissant les modalités et conditions de versement de cette subvention;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant et autoriser le Service de la culture à affecter ce montant pour la réalisation dudit projet, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1153673004

CE15 1186

Vu la résolution CA15 26 0124 du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en date du 4 mai 2015;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, conformément avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une somme de 30 000 \$ provenant de Développements Préfontaine inc. pour la réalisation des travaux de sentier piétonnier le long de la limite ouest du projet de développement U31, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1150963026

CE15 1187

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter une contribution financière de 75 000 \$ de la Fondation Espace pour la vie pour l'opération de la balade du Jardin botanique de Montréal au cours de l'été 2015 ;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au montant de la contribution financière;
- 3 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1150715002

CE15 1188

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 175 000 \$, en 2015, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Service des communications;
- 2 - d'autoriser un ajustement d'une valeur de 160 000 \$ de la base budgétaire du Service des communications pour l'année 2016, afin de réaliser les opérations de communication liées aux activités du Bureau de suivi de « Je fais Montréal ».

Adopté à l'unanimité.

30.012 1150957001

CE15 1189

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'augmenter la dotation budgétaire 2015 des dépenses du Service du développement économique d'un montant de 420 000 \$ afin de permettre la poursuite de ses activités d'administration générale, de planification et de soutien;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire du même montant en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget régulier du service (centre de responsabilité 105505), conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1150191002

CE15 1190

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, relativement à la prise en charge de la coordination et de la réalisation des travaux pour la construction de 16 saillies à différentes intersections du réseau artériel, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1156999001

CE15 1191

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier la dépense de 1 358,21 \$ relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, le 28 mai 2015, à New York (É.-U.), afin de rencontrer le commissaire de la Ligue majeure de baseball;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1150843013

CE15 1192

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre acte de la prise en charge par l'agglomération du passif de la Conférence régionale des élus de Montréal (la CRÉ);
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 2,1 M\$ en provenance des dépenses contingentes de l'agglomération en vue d'ajuster la base budgétaire du Service du développement économique, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'assumer le bail intervenu, en mai 2012, entre la CRÉ et le bailleur, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015;
- 4 - de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) pour la gestion du bail actuel;
- 5 - de mandater le SGPI afin d'élaborer une stratégie immobilière et de négocier les termes et conditions du bail avec le bailleur;
- 6 - de mandater le SGPI afin de négocier et de conclure un bail de location avec Concertation Montréal;

7 - de transférer à l'agglomération la propriété des améliorations locatives ainsi que l'ameublement, le mobilier de bureau et le matériel informatique inclus dans les bureaux faisant l'objet du présent bail de la CRÉ.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1154674001

CE15 1193

Vu la résolution CA15 090118 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 11 mai 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, avec changement, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin d'y intégrer le Programme particulier d'urbanisme du secteur Henri-Bourassa Ouest.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1146623001

CE15 1194

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements (03-096) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1153708002

CE15 1195

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel situé sur la quadrilatère délimité par la rue Des Oblats, la rue Wanklyn, la route 138 et la rue Jean-Milot – site de l'Îlot Wanklyn », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel situé sur la quadrilatère délimité par la rue Des Oblats, la rue Wanklyn, la route 138 et la rue Jean-Milot – site de l'Îlot Wanklyn »;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1152363046

CE15 1196

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 29 092 000 \$ pour financer le versement d'une contribution financière à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière afin de lui permettre de réaliser les travaux de la phase 2 de la Cité d'Archéologie et d'histoire de Montréal, soit le Fort de Ville-Marie - Château de Callière (partie 1), le Collecteur William et les travaux sous la rue D'Youville (partie 2) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1151146002

CE15 1197

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 14 000 000 \$ pour la réalisation et la gestion du Plan de gestion intégrée de la forêt urbaine », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1156620011

CE15 1198

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer monsieur Benoit Champagne à titre de directeur - transport (emploi # 104190) dans la classe salariale FM11 (116 030 \$ - 145 040 – 174 050), conformément à l'article 2 « Mandat des cadres de direction » des conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal (CE14 0813) et à l'article 4 de la Politique de rémunération des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1155904001

CE15 1199

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil d'agglomération le Bilan 2013 et le Bilan 2014 de l'état de préparation de l'agglomération de Montréal pour faire face à un éventuel sinistre.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1153980001

CE15 1200

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le bilan annuel 2014 du Réseau de suivi de la qualité de l'eau (RSMA).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1155180001

CE15 1201

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE155897003 - Conclure avec Orange Trafic Inc, une entente-cadre d'une durée de 36 mois, pour la fourniture de 800 contrôleurs de feux de circulation - Appel d'offres public 14-13351 - (3 soumissionnaires) - Montant de 9 237 769,85 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1153624043

CE15 1202

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE155886002 - Octroyer un contrat à Roxboro Excavation Inc. pour les travaux de réhabilitation des sols d'une partie du lot 3 362 043, le long de la rue Bercy, dans le cadre du projet de la nouvelle cour de services de l'arrondissement Ville-Marie. Dépense totale de 2 647 763,78 \$, taxes incluses (travaux et contingences : 2 595 846,84 \$ + incidences 51 916,94 \$) - Appel d'offres public 5765 - 8 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1153624037

CE15 1203

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154822030 - Accorder un contrat à La Compagnie Meloche inc., pour des travaux de planage de rue, de pose d'enrobé bitumineux, de reconstruction de bordures et de trottoirs, là où requis dans les arrondissements de Pierrefonds–Roxboro et de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (PCPR). Dépense totale de 2 597 248,07 \$ (contrat: 2 508 248,07 \$ + incidences: 89 000 \$), taxes incluses - Appel d'offres public 320601 - 6 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1153624036

CE15 1204

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE153775001 - Accorder un contrat à Groupe TNT, pour le projet Régulation de la pression - travaux de construction - agglomération de Montréal - 2015 - Dépense totale de 4 835 184,04 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10178 - 4 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.006 1153624041

CE15 1205

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE151009014 - Accorder un contrat à Construction Bau-Val inc. pour le réaménagement définitif de la rue Duke, entre les rues Wellington et Saint-Jacques, de la rue Notre-Dame, entre les rues de Nazareth et Duke ainsi que de l'entrée et de la sortie de l'autoroute Ville-Marie - Projet Bonaventure - Lots 5A-5C-5D-5E-5H-5J-22-24-25-30C-34A. Dépense totale de 19 114 603,56 \$ taxes incluses (contrat: 17 498 090,94 \$ + incidences : 1 616 512,62 \$) - Appel d'offres public 214711 - 5 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.007 1153624040

CE15 1206

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE145891003 - Accorder un contrat à la firme Cosoltec inc. pour réaliser des travaux de réfection de l'enveloppe de l'usine de filtration (0396) et de la tour d'eau (0791), phase 1, du complexe de l'usine de production d'eau potable Atwater dans l'arrondissement du Sud-Ouest situé au 3161 rue Joseph – Dépense totale de 2 245 722,54 \$ taxes incluses – Appel d'offres 5772 (4 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.008 1153624039

CE15 1207

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154822033 - Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc., pour la reconstruction d'un égout combiné, d'une conduite d'eau secondaire et principale, de chaussée, de trottoirs, de bordures, de bases, de puits d'accès de la CSEM, de travaux d'éclairage et de construction de conduits électriques, là où requis dans la rue Saint-Denis, de l'avenue Duluth à la rue Marie-Anne, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 16 202 243,99 \$ (contrat: 14 400 000,01 \$ + incidences: 1 802 243,98 \$), taxes incluses - Appel d'offres public 302201 - 3 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.009 1153624042

CE15 1208

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE150549001 - Autoriser une dépense de 1 543 930,30 \$, taxes incluses / Accorder un contrat de services professionnels à Réal Paul, Architecte en architecture et génie pour le lancement des appels d'offres du projet d'infrastructures de traitement des matières organiques pour une somme maximale de 1 543 930,30 \$ taxes incluses comprenant le contrat (1 308 415,50 \$), les contingences (196 262,33 \$) et les déboursés (39 252,47 \$) - Appel d'offres public 14-13679, deux soumissionnaires / Approuver un projet de convention à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.010 1153624038

CE15 1209

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE155965002 - Accorder un contrat de services professionnels à Affleck de la Riva architectes, WSP Global inc, Williams, Asselin, Ackaoui et associés inc. ainsi que Blouin Tardif architecture environnement pour les services professionnels de firmes en architecture, ingénierie électromécanique ainsi qu'en ingénierie de charpente et civil et en architecture de paysage afin de réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux liés à la réfection de l'enveloppe, à la mise aux normes, à la restauration patrimoniale et à la certification LEED BE E&E niveau Or de l'hôtel de ville (0001) - Contrat 13672 pour une somme maximale de 4 596 285,58 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (15-13880) - (1 soumissionnaire) / Approuver un projet de convention à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.011 1153624044

CE15 1210

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal les états financiers 2014 de BIXI-Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.012 1150776002

CE15 1211

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le suivi du rapport du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ainsi qu'un retour sur les exercices précédents.

Adopté à l'unanimité.

60.013 1153570005

Levée de la séance à 10 h 55

70.001

Les résolutions CE15 1133 à CE15 1211 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville